



**MOBILISATION
GRÈVE**



**GUIDE
DE
MOBILISATION**

**Semaine de la défense collective des droits
Du 2 au 6 février 2026**

Les droits, ça se défend collectivement !



**Semaine de grève et mobilisation en DCD
Pour en savoir plus : www.defensedesdroits.com**

CONTEXTE

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) poursuit sa campagne *Les droits, ça se défend collectivement !*, démarrée en 2016, en vue d'obtenir un rehaussement substantiel du financement de base des plus de 350 groupes en défense collective des droits.

Depuis 2022, le secteur de la défense collective des droits (DCD) n'a pas eu de rehaussement significatif et n'a toujours pas droit à l'indexation. Des montants insignifiants ont été distribués par l'entremise du Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) et celui-ci prend fin en 2027. Aucun autre plan ne se pointe à l'horizon. Quelques nouveaux groupes ont reçu un premier financement, mais plusieurs restent en attente depuis des années.

Semaine de grève et de mobilisation de la Défense collective des droits

POUR NOUS JOINDRE :

info@rodcd.org

www.defensedesdroits.com

www.facebook.com/RODCD.droits



QUE RETENIR ?



Pourquoi une semaine de grève rotative et de mobilisation ?

À l'AGA 2025 du RODCD, une proposition de grève rotative a été adoptée dans l'objectif d'intensifier les moyens de pression à la veille du budget 2026. Après des années de vache maigre, nous exigeons un réinvestissement important pour la DCD en cette année pré-électorale. La grève va permettre de démontrer notre détermination et d'attirer l'attention politique, médiatique et publique.

Nous considérons que l'inaction de la ministre responsable de l'Action communautaire Mme Chantal Rouleau et le silence du ministre des Finances, M. Éric Girard démontrent de manière flagrante le manque de reconnaissance de ce gouvernement envers la défense collective des droits et les populations les plus défavorisées.

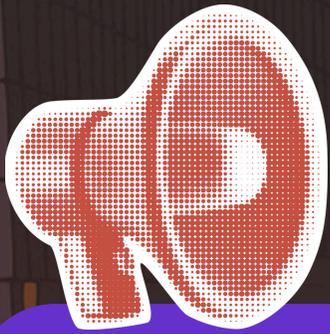
Une grève dans le communautaire ?

Comment ça se passe ?

- interruption des activités régulières et des services
- organisation d'actions et d'activités de visibilité
- votre groupe n'est pas fermé, il respecte sa mission : il est en action !
- c'est l'État qui est visé et non pas les conseils d'administration
- les salarié-e-s restent payé-e-s !
- les membres sont appelés à se joindre aux équipes de travail dans les actions
- les groupes qui offrent des services dits « essentiels » peuvent les donner de manière différente (par exemple devant les bureaux du ou de la député·e)

Tous les groupes en défense collective des droits (DCD) sont invités à organiser et à participer aux journées de grève rotative et aux différentes actions qui auront lieu dans la semaine du 2 février 2026 un peu partout au Québec en prévision du dernier budget du gouvernement caquiste actuel.





REVENDEICATIONS :

Octroyer 155 millions \$ supplémentaires annuellement pour la mission de l'ensemble des groupes en défense collective des droits actuellement financés. Cette somme tient compte des coûts supplémentaires de 1,4 million \$ reliés à la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Inclure un mécanisme permanent d'indexation basé sur l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC). Pour 2025-2026, nous demandons 3,6%.

Réclamer l'établissement d'un processus transparent pour accueillir les groupes en attente de financement et demander que leurs besoins soient mieux documentés ainsi que revendiquer l'ajout d'une enveloppe permanente pour financer les nouveaux groupes.

Le retrait du chapitre 4 du projet de loi 7 qui menace l'indépendance des organismes en DCD.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS REVENDEICATIONS :

www.defensedesdroits.com/defense-collective-des-droits/



Semaine de la défense collective des droits Du 2 au 6 février 2026

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
QUÉBEC- CHAUDIÈRES- APPALACHES 	MAURICIE/ CENTRE-DU- QUÉBEC	MONTRÉAL	OUTAOUAIS 	
ESTRIE	ACTION TÉLÉPHONE/ COURRIEL ROUGE		MONTRÉAL 	
LANAUDIÈRE 				
BAS-ST-LAURENT				
SAGUENAY-LAC- ST-JEAN				

Les droits, ça se défend collectivement !



ACTION TÉLÉPHONE/COURRIEL ROUGE



À l'occasion de la semaine de grève et de mobilisation de la Défense collective des droits (DCD), soyons nombreux et nombreuses à inonder la Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Chantal Rouleau, la présidente du Conseil du trésor, France-Élaine Duranceau, ainsi que le Ministre des Finances, Éric Girard, d'appels téléphoniques et de courriels !



INFOS ET CONTACTS POUR LES ACTIONS

2 février

- **Lanaudière** : <https://www.facebook.com/events/1234703418715845>
- **Etrie** : <https://trovepe.org/>
- **Québec-Chaudière-Appalaches** :
<https://www.facebook.com/events/2026678648113664>
- **Saguenay-Lac-St-Jean** : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100068717273683>
- **Bas-St-Laurent** : <https://www.femmes-bsl.qc.ca/>

3 février

- **Mauricie/Centre-du-Québec** : <https://agepa.qc.ca/>

4 février

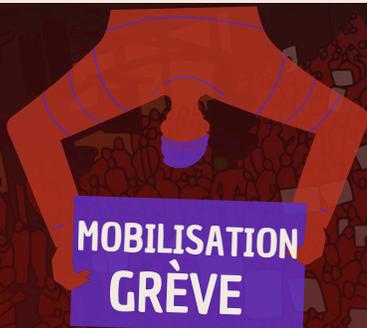
- **Montréal** : <https://trovepmonreal.org/>

5 février

- **Outaouais** : <https://www.facebook.com/events/894070943171560>
- **Montréal** : <https://www.facebook.com/events/4174661129463415/>

6 février

- **Abitibi** : <https://www.facebook.com/events/703753169342333>



Semaine de la défense collective des droits
Du 2 au 6 février 2026

Les droits, ça se défend collectivement !

PARCE QUE...

Malgré ce que le gouvernement actuel semble penser, les groupes en DCD sont essentiels pour la protection des droits de plusieurs communautés !

Notre financement est insuffisant pour accomplir nos missions !

Nous n'avons aucune indexation depuis plusieurs années !

Très peu de nouveaux groupes sont financés annuellement !

Les organismes en défense collective des droits sont parmi les groupes communautaires les moins bien financés !

Les choix budgétaires de la CAQ sont désastreux et favorisent les plus fortunés !

La poursuite des politiques néolibérales appauvrit les populations en situation de pauvreté et à faible revenu et ajoute au fardeau des organismes !

Bref, budget après budget, les groupes sont chroniquement sous-financés et s'appauvrissent d'année en année à coup d'inflation et d'absence d'indexation. C'est inacceptable !

Nous sommes une grande partie du filet social, faisons-le savoir !

Le sous-financement, ÇA SUFFIT !



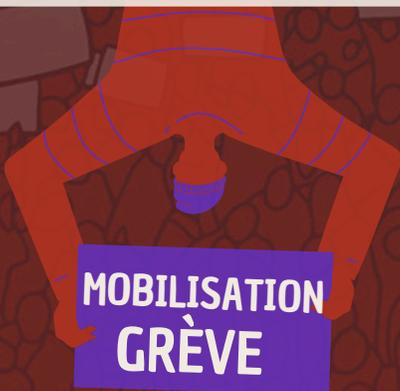


À PROPOS :

Les organismes en défense collective des droits regroupent des personnes et des collectivités qui subissent des dénis de leurs droits. Ensemble, elles organisent les luttes pour faire reconnaître et appliquer pleinement les droits de la personne et faire reculer les pratiques discriminatoires. La plupart des groupes de défense collective des droits participent directement à la lutte contre la pauvreté.

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) rassemble des organismes de base locaux et régionaux, des organismes nationaux, et des regroupements régionaux et nationaux dans les secteurs suivants : aide sociale, aîné-e-s, chômage et sans-emploi, communautés LGBTQ+, soutien budgétaire et consommation, éducation populaire, environnement, femmes, immigration et personnes racisées, justice et droits, logement, pauvreté, personnes handicapées, transport, travail et plus.

Nous représentons près de 350 groupes partout au Québec. Notre mission est de revendiquer une plus grande reconnaissance, une autonomie respectée, et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits.



Semaine de la défense collective des droits
Du 2 au 6 février 2026

Les droits, ça se défend collectivement !